



La Gazette

Journal de la fonction publique

AFFRANCHI A FORFAIT - 1014 Lausanne

N° 30
13 janvier 1999
Bimensuel

Dans ce numéro



Candidats à la Constituante

2



«Affaire Miauton»: Roger Piccand blanchi

3



Bons mots de fin d'année

3



34 postes vacants

4



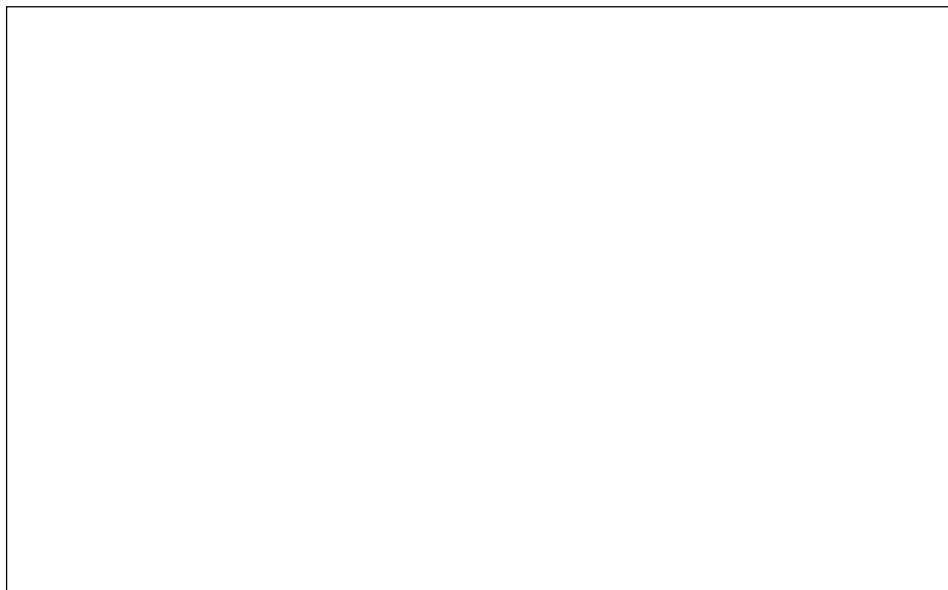
Aquarelles anglaises à l'Hermitage

8



Les dernières décisions de 1998

8



Les quatre premières gendarmes vaudoises, en tenue de parade devant le Château: de gauche à droite, Shirley Berrios, Valérie Lanz, Noëlle Baudin et Laurence Bonzon.

Dites «une gendarme»

Le Canton de Vaud a franchi un pas de plus dans la longue marche vers l'égalité entre hommes et femmes. Les quatre premières gendarmes au féminin ont prêté serment, le 23 décembre 1998, en compagnie de trente camarades aspirants.

Attention: le bon goût et le respect dû aux nouvelles agentes de l'ordre interdit de les appeler «gendarmettes». On dira «une gendar-

me», au féminin, comme on dit «la cheffe», mais sans toucher à l'orthographe.

Le principe de l'égalité des textes est respecté. Laurence, Noëlle, Shirley et Valérie ont le même cahier des charges et le même salaire que leurs camarades masculins. Elles s'occuperont, comme eux, aussi bien de circulation que d'affaires judiciaires ou d'interventions dans des affaires de

mœurs. Elles porteront les mêmes armes et conduiront les mêmes motos.

L'exigence d'égalité n'a pas été poussée jusqu'à l'absurde. Ainsi les nouvelles gendarmes porteront un uniforme adapté à l'esthétique féminine. Et la taille minimale réglementaire des gendarmes, fixée depuis la nuit des temps à 1 m 72 pour les hommes, sera abaissée pour elles à 1 m 60.

A chacun sa Gazette

La rédaction reçoit des plaintes de fonctionnaires qui ne reçoivent pas régulièrement la Gazette. Ces plaintes sont recevables, puisque chaque collaborateur de l'Etat a droit à son exemplaire personnel. Elles doivent être adressées au chef de service ou au directeur d'établissement, qui doivent veiller à la distribution du journal au poste de travail. Au besoin, le nombre des exemplaires distribués dans le service concerné peut être augmenté.

Renseignements au 021/316 41 93

L'annuaire statistique 1998 est sorti de presse

La 22e édition de l'Annuaire statistique du canton de Vaud vient de paraître. Depuis la refonte de l'an dernier, l'annuaire présente une fois de plus le canton de Vaud dans tous ses états, vu sous tous les angles. Au fil des 512 pages de tableaux et de graphiques, le lecteur découvre une masse d'informations touchant les 19 domaines de la statistique officielle.

Un effort particulier est porté sur la lisibilité et l'illustration. Les rubriques «Définitions», «Pour

en savoir plus» et «Comment lire» ont été revues et augmentées.

En tête de chacun des 19 domaines, l'annuaire présente 2 pages consacrées à une nouvelle rubrique: «26 cantons et 7 grandes régions». On y trouve des comparaisons intercantoniales et interrégionales, ces dernières s'inscrivant dans le découpage adopté par les pays de l'Union européenne.

L'annuaire statistique du canton de Vaud 1998 (512 pages) peut être obtenu au prix de 45 francs auprès du SCRIS, rue de la Paix 6, 1014 Lausanne (tél. 021/316 29 99, fax 316 29 50, e-mail stat.vaud@scris.vd.ch).





Fonctionnaires candidats à la Constituante: une liste qui s'étoffe

Certaines demandes ou décisions pour la Constituante sont tombées tardivement. En complément à la dernière Gazette, la liste des nouveaux candidats.

DFJ — Formation et Jeunesse

Des enseignants et enseignantes:

Bruno Ackermann, Ecole normale de Lausanne.

Marie Asper et Denis Bouvier, Gymnase Auguste Piccard à Lausanne.

Josiane Aubert, Etablissement secondaire de La Vallée.

Céline Bacchetta, Etablissement primaire de Vevey.

Anne-Marie Bolinger, Etablissement secondaire d'Echallens.

Anne Bornand et Nicole Burkhard, Ecole de perfectionnement de Lausanne.

Pierre-André Cavin, Gymnase d'Yverdon.

Janine Chabloz et Betty Forestier, Etablissement primaire de Renens.

Mireille Cherix et Maurice Mischler, Gymnase de Beaulieu à Lausanne.

Sylvie Conod, Roland Ostermann et Yvan Salzmann, Gymnase de la Cité à Lausanne.

Jacques Daniélou, André Jan, Chérif Cara et Yvonne Zurcher, Etablissement secondaire de Renens.

Jacques Delaporte, Gymnase de Nyon.

Brigitte Forestier, Etablissement secondaire Pestalozzi à Yverdon.

Patrick Groux, Etablissement secondaire de Vevey.

Yanick Hess, Etablissement secondaire CF Ramuz à Lausanne.

Lyonel Kaufmann, Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire.

Gilbert Marion, Etablissement secondaire de Payerne.

Florence Peiry-Klunge et Jeanne-Marie Perrin, Etablissement primaire de Prélaz à Lausanne.

Christine Piot, Etablissement secondaire HautePierre à Morges.

André Rodriguez, Etablissement secondaire de Baulmes.

Michele Scala, Etablissement secondaire de Vallorbe.

Richard Seiler, Etablissement secondaire de Nyon-Rocher.

Claude Schwab, Ecole Normale à Lausanne.

Angelo Gervasi, Gymnases de Beaulieu et du Bugnon à Lausanne.

Richard Lecoultre, Etablissement secondaire de Rolle.

Christian Van Singer, Etablissement secondaire du Belvédère à Lausanne.

Deux directeurs d'établissement:

Jean-Paul Cavin, Etablissement secondaire Isabelle-de-Montolieu à Lausanne.

Frédry-Daniel Grossen, Etablissement secondaire de Payerne.

DEC — Economie

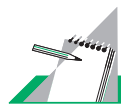
Anne Weill, juriste à l'Office de la police du commerce.

DFIN — Finances

Michel Tendon, chef de production informatique au CIEV.

Ordre Judiciaire

Germain Favre, adjoint du Tuteur général.



PETITES ANNONCES

A vendre: salon d'angle en tissu avec lit à lattes: dim. 330 X 260 cm. Et un fauteuil.

Tél. privé: 021/881 12 03 (dès 17h).



La Gazette

Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Dominique Guindani, Laurent Kleiber, Philippe Anhorn, Isabel Balitzer Domon, Françoise Cottet, Francine Crettaz, Jacqueline Decurnex, Catherine Lavanchy, Christine Matthey Desales.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone 021/ 316 40 50

Fax 021/ 316 40 52

E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch

Création d'une Commission du personnel au DFJ

Le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) a constitué sa Commission du personnel le 26 novembre dernier en présence d'une centaine de personnes. Le DFJ dispose maintenant d'un instrument d'information et de communication entre les différents services, d'autant plus indispensable depuis la restructuration DUPLO. La nouvelle commission sera l'organe représentatif du personnel du Département et des institutions qui en dépendent, à l'exclusion du corps enseignant et de l'Université.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser auprès de: Antoine Santschy, 021/316 30 12.

Calendrier de la prévention sous le signe de *La Fête*

L'année 1999 sera celle de toutes les fêtes! Celles annoncées pour le tournant du siècle et le réveillon de l'An 2000, et la très attendue Fête des Vignerons.

Pour préparer ces festivités, pour nous interroger sur le sens des célébrations et cérémonies et réfléchir à notre capacité à faire la fête sans tomber dans les excès ou les dépendances, l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) propose un calendrier

1999 sur le thème de *La Fête*. Douze mois pour apprendre à connaître les fêtes paysannes, religieuses, sportives ou musicales, illustrés de photos noir-blanc, dont sept de Marcel Imsand.

A commander auprès de: ISPA, av. Louis-Ruchonnet 14, 1003 Lausanne. Tél. 021/321 29 35 - fax 321 29 40; e-mail: librairie@sfa-isp.ch. L'exemplaire coûte 25 francs (20 fr. pour les écoles).

«Affaire Miauton»: le chef du Service de l'emploi lavé de tout soupçon

«24 Heures» avait accablé Roger Piccand. La justice donne tort à ce journal, qui fait amende honorable: il n'y a rien à reprocher au chef du Service de l'emploi.

Publiquement soupçonné de magouilles et d'abus de pouvoir, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, a vécu des jours pénibles en décembre 1996. Il aura fallu deux ans à la Justice pour constater que ces soupçons étaient parfaitement infondés.

L'«affaire» concerne le désordre de l'entreprise Miauton, à Villeneuve, dans la gestion de prestations de l'assurance chômage. Ce désordre, constaté par le Service de l'emploi, avait conduit ce dernier à intervenir auprès de l'entreprise. Après discussion avec le service, l'entreprise avait signé une convention par laquelle elle s'engageait à restituer une somme de 390'000 francs qu'elle avait touchée de l'assurance chômage en 1993 et 1994, et pour laquelle les conditions imposées en cas de chômage partiel n'étaient pas correctement remplies. Les

discussions avaient été menées au nom de l'Etat par Roger Piccand. Pas de quoi fouetter un chat, apparemment. Sauf que 24 Heures, et d'autres journaux à sa suite, estimaient qu'il aurait dû dénoncer l'entreprise à la justice pénale. D'où le soupçon de magouille.

Face à l'agitation médiatico-politique qui s'ensuivit, le Ministère public a cru devoir faire appel à la Justice. Deux ans plus tard, le juge d'instruction Jean Treccani, chargé de l'affaire, rend une ordonnance de non-lieu. Conclusion: l'entreprise n'a pas eu l'intention de tromper



Roger Piccand

l'assurance chômage, elle a été «durement sanctionnée» par le Service de l'emploi, auquel il n'y a rigoureusement rien à reprocher.

24 Heures fait amende honorable. Dans son édition du 24 décembre 1998, sous la signature de Michel Perrin, le journal vaudois admet avoir «insinué à tort, sur la base de certaines déclarations, que l'escroquerie à l'assurance était d'ores et déjà avérée et que M. Piccand avait en quelque sorte abusé de son pouvoir d'appréciation». Il ajoute que la solution négociée à laquelle est parvenu le chef du Service de l'emploi n'a rien d'un camouflage ou d'une «magouille». Et conclut que l'ordonnance «justifie a posteriori le bien-fondé de l'appréciation et du comportement adopté à l'époque par Roger Piccand.»

LR

Le texte intégral de l'ordonnance du juge d'instruction est publiée sur le site Internet de l'Etat de Vaud (<http://www.vd.ch>), sous rubrique «Thèmes actuels».



AUTREMENT DIT...

Les derniers bons mots de l'année 98

A qui pensez-vous?

«J'estime avoir eu raison de choisir [le DSE] et la chance de l'avoir obtenu, chance que n'ont pas eu (sic) d'autres chefs de département.»

J.-C. Mermoud in *Pol Cant* (Bulletin d'info de la police cantonale) 32, septembre 98.

Tout ça pour ça

«[Le plan social] a pris effet au 1^{er} juillet 1998 et remplace tous les plans sociaux antérieurs. Toute mesure arrêtée ou convenue avant cette date reste toutefois en vigueur.»

Nove – Bulletin de la réforme du gouvernement et de l'administration fédérale, septembre 1998.

L'hôpital qui se fout de la charité

«[Je n'ai pas de remords d'avoir laissé les DSAS à un débutant], car j'ai pris le très

lourd Département des institutions et des relations extérieures, qui est stratégique et transversal. (...) Mais ce département santé-social n'est pas si lourd qu'on veut bien le dire.»

M. le président Claude Ruey, *Le Temps*, 4 janvier 1999.

Débat fleuve

«Les députés ont donc sèchement refusé l'entrée en matière d'un crédit en faveur des corrections fluviales.»

Le Pays vaudois, bimensuel de l'UDC, N° 93, 24 septembre 1998.

Réallocations: le modèle fédéral

«Le Conseil fédéral a décidé en août comment les moyens économisés seraient utilisés: les départements et la Chancellerie fédérale pourront [...] en disposer eux-mêmes.»

Nove – Bulletin de la réforme du gouvernement et de l'administration fédérale, septembre 1998.

Et avec les oreilles?

«Le pédicure-podologue doit avoir une très grande dextérité manuelle.»

Bloc-Notes des Hospices 21, novembre 1998.

Bonne question!

«Viagra – Ce qui est bon pour l'homme le serait-il aussi pour la femme?»

Tribune Médicale, 27 novembre 1998.

Davantage d'inconvénients

«Plus d'engagements de personnes astreintes au service civil dans le domaine des requérants d'asile.»

Communiqué du Département fédéral de l'économie, 30 novembre 1998.

Philippe Anhorn

Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés en priorité à des candidats internes à l'administration cantonale vaudoise
Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

Réf.	Fonction	Description
1313	Adjoint A cl. 29-32 100%	Activité: au sein du Service de la population et des migrations, vous participez à l'élaboration, à la conception et à la conduite de la politique en matière d'asile, de séjour et d'établissement des étrangers. Dans cette perspective, vous négociez avec les partenaires extérieurs et rapportez vos déterminations au chef du département. Vous êtes également responsable du secteur juridique et des mesures: contrôle des décisions internes, gestion des contentieux devant le Tribunal administratif. Indispensable: universitaire et juriste de formation (brevet d'avocat souhaité), vous disposez de connaissances en matière de contrôle des habitants et de police des étrangers. Bon niveau d'anglais et d'allemand, capacité de vous imposer et d'évoluer dans un contexte exigeant.
1312	Adjoint pédagogique au service de l'éducation physique et du sport cl. 29-31 100%	Activité: au contact avec les écoles et les milieux sportifs, le titulaire conçoit et met en œuvre des projets d'envergure dans les domaines tels que la santé, le sport-études, la prévention, la formation et la communication. Il organise, anime des manifestations et des cours de perfectionnement et assume une information efficace auprès du public par le biais de brochures et d'Internet. Indispensable: licence universitaire ou titre équiv., pratique de 8 ans en règle générale dès l'obtention du titre. Age compris entre 30 et 40 ans, compétences dans la conduite de projets. Bonnes connaissances de l'allemand et des outils informatiques. Souhaité: une expérience dans l'enseignement serait un atout.
1311	Chef de projets de recherche ou architecte B ou A cl. 24-30 90%	Activité: négocie avec les organisations faitières la réorganisation du réseau sanitaire (EMS essentiellement). Etudie et apprécie les projets de transformations structurelles et architecturales, et pilote les études liées au programme d'investissement à élaborer. Indispensable: diplôme d'architecte EPF ou titre universitaire ou inscription au REG A avec pratique de 3 ans ou diplôme d'architecte ETS ou inscription au REG B et pratique de 6 ans, ou titre universitaire avec pratique de 3 ans. Expérience professionnelle de 8 ans au min. avec conduite réussie de projets importants. Sérieuses connaissances en matière immobilière, forte capacité de négociation et aisance rédactionnelle. Des connaissances en santé publique seraient fortement appréciées.
1309	Economiste (orienté marketing) cl. 24-28 100%	Activité: rattaché à une petite équipe, il participe à la poursuite de la mise en œuvre des mesures de financement et de promotion des pôles de développement et sera chargé d'en tirer un premier bilan. En tant qu'interlocuteur économique privilégié, il participe à divers groupes de travail. Indispensable: licence en sciences économiques ou diplôme ESCEA et respectivement pratique professionnelle de 3 ou 6 ans après l'obtention du titre. Intérêt pour le développement économique vaudois, autonomie, aptitude à la communication et à la rédaction. Souhaité: formation avec orientation marketing, connaissances en aménagement du territoire et disponibilité pour de fréquents déplacements en voiture. Spécificité: poste à durée limitée à un an, éventuellement deux ans supplémentaires selon décision du Grand Conseil.
1308	Economiste (orienté gestion financière) cl. 24-28 60%	Activité: analyse des dossiers touristiques sous un angle de faisabilité économique et financière afin de proposer d'éventuelles aides publiques. Gère le fonds lié à ces aides. Participe à divers groupes de travail ayant pour objet le développement, le soutien et la promotion du tourisme. Indispensable: licence en sciences économiques ou diplôme ESCEA et respectivement pratique professionnelle de 3 ou 6 ans après l'obtention du titre. Bonnes connaissances de l'allemand, aptitude à la communication, à la négociation et à la rédaction. Maîtrise des outils informatiques courants, y compris Internet. Souhaité: intérêt et connaissances du milieu touristique et disponibilité pour de fréquents déplacements en voiture. Connaissances d'anglais. Spécificité: une augmentation du taux de travail est réservée.
1318	Conseiller en orientation à l'OCOSP cl. 23-27 70%	Activité: dans le cadre de l'école de perfectionnement, vous êtes chargé de l'intégration professionnelle des adolescents. Dans cette perspective, vous maintenez une collaboration étroite avec le directeur et les enseignants de l'école, ainsi qu'avec les milieux de la formation professionnelle. Indispensable: licence en psychologie, mention orientation scolaire et professionnelle ou titre équiv. Pratique professionnelle de 2 ans en tant que conseiller en orientation ou diplôme post-licence de conseiller en orientation ou équiv.

1290	Spécialiste groupware et workflow cl. 23-26 100%	<p>Activité: participation active aux différents stades de développement de projets (groupware, workflow, intra et internet). Réalisation de prototypes, tests, intégration, documentation, formation et support aux utilisateurs.</p> <p>Indispensable: titre universitaire ou un brevet fédéral d'analyste programmeur ou un diplôme fédéral d'informaticien ou encore un CFC et environ 5 ans d'expérience en qualité d'analyste programmeur.</p> <p>Souhaité: connaissances de Lotus Notes, méthodes et outils de développement d'applications, un ou plusieurs langages (C++, VB, Java). Base de données relationnelle (Oracle, SQL*Server).</p>
1289	Analyste programmeur cl. 20-23 100%	<p>Activité: développement de projets, en particulier dans le domaine fiscal/finances. Petit groupe de projet dynamique avec possibilité, suivant la nature et l'avancement du projet, de participer aux différents stades de conception, tests, intégration, maintenance et formation des utilisateurs.</p> <p>Indispensable: titre universitaire ou un brevet fédéral d'analyste programmeur ou un diplôme fédéral d'informaticien ou encore un CFC et environ 5 ans d'expérience en qualité d'analyste programmeur.</p> <p>Souhaité: expérience en informatique de gestion, domaine des finances. Méthodes de développement (AGL, CoolGen), nouvelles techniques: Lotus Notes, Java. Environnement Mainframe avec bases de données (DB2).</p>
1284	Assistant social A cl. 19-21 100%	<p>Activité: vous contribuez à l'encadrement et au soutien des détenus en semi-liberté. Ce soutien consiste principalement en une écoute active, en une aide d'orientation vers diverses autres instances compétentes pour intervenir. La fonction comporte aussi des activités de contrôle: assiduité au travail et gestion de l'horaire propre à ce régime pénal.</p> <p>Indispensable: diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent et pratique professionnelle de 6 ans en règle générale dès l'obtention du titre. Entretien et disposition à aller sur le terrain. Véhicule indispensable.</p> <p>Lieu de travail: Morges.</p>
1295	3 postes de micro-informaticien cl. 15-18 100%	<p>Activité: participation à la gestion du réseau. Préparation et installation des postes de travail. Configuration et gestion des droits d'accès. Assistance et support technique aux utilisateurs sur sites internes et externes. Développement de procédures d'exploitation.</p> <p>Indispensable: maîtrise des outils bureautiques et de la micro-informatique. CFC jugé utile à la fonction ou équivalent. Pratique professionnelle de 5 ans environ, dont 2 dans le domaine informatique.</p>
1291	4 contrôleurs d'impôts A/B/ou C cl. 20-22, 17-19 et 14-16. 100%	<p>Activité: taxation des dossiers des contribuables personnes physiques, application des lois fiscales, contact avec les contribuables ou leurs mandataires.</p> <p>Indispensable: pratique professionnelle de 3 ans en qualité de contrôleur d'impôt B/C/D suivant le poste visé ou CFC d'employé de commerce avec expérience de 6 à 12 ans dans des activités comptables, fiscales ou bancaires. Brevet fédéral de comptable ou d'agent fiduciaire. Excellentes connaissances du secteur comptable, goût pour l'informatique.</p> <p>Lieu de travail: Lausanne, Cully et Morges.</p>
1306	Secrétaire cl. 15-18 50%	<p>Activité: vous analysez, en respect des lois, des dossiers conduisant à des décisions d'octroi, de renouvellement et/ou de refus d'autorisation de séjour ou d'établissement.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce avec pratique professionnelle de 6 ans, connaissances informatiques.</p> <p>Souhaité: connaissances en matière de contrôle des habitants et de police des étrangers.</p>
1319	Surveillant spécialiste A cl. 15-17 100%	<p>Activité: vous secondez et assistez le responsable de l'entretien des bâtiments, vous intervenez sur 5 sites différents. Cette fonction fait appel à vos compétences techniques dans divers domaines: électricité, eau, toiture, chauffage, ventilation, etc.</p> <p>Indispensable: CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent. Doit être titulaire du diplôme de surveillant. Pratique professionnelle de 9 ans. Nationalité suisse, casier judiciaire vierge, permis de conduire, expérience dans le domaine de l'entretien immobilier. Véhicule indispensable.</p> <p>Souhaité: connaissance de l'informatique.</p>
1300	Micro-informaticien cl. à déterminer 50%	<p>Activité: vous êtes responsable de la maintenance des systèmes informatiques de 14 offices répartis dans le canton. Travail indépendant sur les plateformes Windows et Mac avec les logiciels MS Office et FileMaker Pro ainsi que Lotus Notes.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent et avoir suivi des cours de programmation.</p> <p>Spécificité: le taux d'occupation est susceptible d'augmenter à 80% dès le premier trimestre 1999.</p>



1285	Surveillant A cl. 12-14 100%	Activité: le rôle du surveillant consiste à soutenir et à encadrer le détenu dans ses diverses activités (travail, sport, activités associatives) et à veiller au respect des règlements et de la discipline. Indispensable: CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent. Pratique professionnelle de 3 ans. Nationalité suisse, casier judiciaire vierge, permis de conduire. Connaissances d'une langue étrangère et de l'informatique.
1299	Employé d'administration cl. 10-12 ou Employé principal d'administration cl. 14-16, 100%	Activité: le titulaire est chargé principalement de la gestion de la comptabilité de l'office: paiement des factures, tenue de la caisse, contentieux et décomptes AVS. Cette activité comporte également diverses tâches administratives. Indispensable: CFC d'employé de commerce, bonnes connaissances en comptabilité, maîtrise de l'informatique. Ce poste exige de l'autonomie, de la précision et le sens de l'organisation.
1315	Employé d'administration cl. 10-12 ou Caissier D cl. 14-16, 100%	Activité: tenue de la comptabilité, réception, secrétariat et saisies de salaires. Indispensable: CFC d'employé de commerce avec attestation de perfectionnement et pratique de 3 ans; CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 5 ans. Lieu de travail: Grandson.
1310	Employé d'administration cl. 10-12 100%	Activité: essentiellement travail de secrétariat et de gestion du dossier recensement dans le domaine vétérinaire. Egalement possibilité de participer à des interventions sur le terrain, dans le domaine des épizooties et de la protection des animaux. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou d'employé de bureau avec pratique professionnelle de 5 ans environ. Bon contact et diplomatie avec la clientèle. Pratique de Word et d'Excel. Bonne orthographe et capacité rédactionnelle. Sens de l'organisation, autonomie, précision, flexibilité et bonne capacité d'adaptation. Souhaité: connaissances d'allemand.
1282	Employé d'administration cl. 10-12 100%	Activité: secrétariat, réception, central téléphonique de 8 lignes, rédaction de courrier, statistiques, classement et archivage. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou de bureau et pratique professionnelle de 5 ans environ. Maîtrise des logiciels bureautiques MS Office. Souhaité: connaissances en allemand et du logiciel CorelDraw.
1316	Laborantin cl. 10-12 100%	Activité: analyse chimique des boissons alcoolisées en utilisant les techniques analytiques conventionnelles et les techniques instrumentales (chromatographie, spectrophotométrie, etc.). Indispensable: CFC de laborantin en chimie ou équivalent. Lieu de travail: Epalinges.
1281	Employé d'administration cl. 10-12 80%	Activité: dans le cadre d'une école, vous gérez les dossiers individuels des élèves sur les plans administratif, scolaire et personnel et vous assurez l'accueil et la réception téléphonique. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 5 ans, maîtrise des outils informatiques (Word, Excel). Résistance au stress.
1286	Employé d'adm., cl. 10-12 50% (tous les jours)	Activité: travaux de bureau tels que: petite correspondance, accueil téléphonique, saisie et archives. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 5 ans, connaissances informatiques, véhicule indispensable.
1287	Employé d'administration cl. 10-12 50% (tous les jours)	Activité: établissement et tenue à jour, pour chaque détenu d'un établissement pénitentiaire, les données administratives et financières nécessaires à la gestion de son dossier individuel. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 5 ans, notions informatiques. La connaissance d'une langue étrangère serait un atout.
1305	Employé d'administration (téléphoniste) cl. 10-12 50%	Activité: vos tâches consistent à gérer les appels téléphoniques et le fax, à accueillir et orienter les administrés ainsi qu'à encadrer les téléphonistes sur le plan de la technique de l'accueil. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC des PTT (téléphone). Pratique de 5 ans dont 2 en qualité de téléphoniste, connaissances informatiques. Souhaité: connaissances en matière de contrôle des habitants et de police des étrangers, ainsi que des langues (anglais, allemand, italien).

1288	Employé d'administration cl. 10-12 50% (tous les après-midi)	Activité: vous assumez la gestion des appels téléphoniques et l'accueil des interlocuteurs. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 5 ans, notions d'informatique. Aisance dans l'accueil téléphonique.
1298	Employé d'administration cl. 10-12 38%	Activité: travaux de secrétariat tels que dactylographie de rapports, gestion de divers fichiers sur ordinateur, accueil et réception téléphonique. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de 5 ans, bonnes connaissances du français et maîtrise des outils bureautiques. Souhaité: connaissance de l'allemand et/ou de l'anglais.
1314	Employé d'administration cl. 10-12 30%	Activité: vous êtes chargé de dactylographier des travaux scientifiques, d'effectuer la correspondance en français et anglais sous dictaphone et de renseigner des personnes par téléphone. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou titre équivalent, bonnes connaissances de l'anglais (oral et écrit) et maîtrise de l'informatique. Souhaité: bonnes connaissances de l'allemand et du dictaphone.
1304	Ouvrier qualifié cl. 10-12 80%	Activité: au sein d'une petite équipe, travaux basés sur l'héliographie ainsi que divers travaux administratifs (préparation soumission, réservation de plans, etc.) Indispensable: CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou jugé équivalent. Maîtrise et intérêt pour les outils informatiques tels que Word, Excel et Lotus. Souhaité: contact aisé, connaissances de la reprographie et de l'héliographie.
1301	Employé d'administration cl. 10-12 ou Employé de bureau qualifié cl. 8-11 100%	Activité: rédaction de la correspondance dans un service juridique prenant des mesures administratives. Activité polyvalente au sein d'une petite équipe. Nombreux contacts avec la clientèle, au guichet ou au téléphone. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou de bureau et pratique professionnelle de 5 ans environ. Aptitude à la rédaction, orthographe sûre, résistance au stress et autonomie. Souhaité: notions de droit administratif. Avantages: restaurant d'entreprise, proximité des transports publics et parking gratuit.
1307	Employé de bureau qualifiée cl. 8-11 100%	Activité: vous assumez le secrétariat des collaborateurs de la division économie et finances et en particulier des responsables du financement et des investissements des établissements sanitaires. Indispensable: CFC d'employé de bureau ou titre équivalent, maîtrise de l'informatique (Word, Excel), pratique du dictaphone. Ce poste demande de l'autonomie, de la flexibilité et le sens de l'initiative. Souhaité: connaissance en comptabilité.
1302	Employé de bureau qualifié cl. 8-11 ou Employé de bureau spécialisé cl. 7-10 100% (2 postes)	Activité: orienté sur le service à la clientèle, guichet téléphone ou fax, aptitude et goût pour la communication, travail d'équipe rapide et précis. Polyvalence, esprit d'équipe, sens des responsabilités et respect des procédures. Indispensable: CFC d'employé de bureau ou titre équivalent ou diplôme de secrétariat d'une école privée ou CFC dans la vente et expérience de quelques années. Souhaité: pratique de la saisie informatique, du téléphone, et bonne résistance au stress. Connaissances de l'allemand parlé pour un des postes.
1294	Manœuvre spécialisé du génie civil cl. 8-10 100%	Activité: dans le cadre d'une petite équipe, divers travaux de chantiers sur routes. Indispensable: être âgé de 20 ans au moins, avoir le permis de conduire d'engins de terrassement et de génie civil ou une pratique professionnelle de 5 ans en règle générale en qualité de manœuvre de génie civil. Souhaité: domicile dans la région de Cossonay.

Aquarelle anglaise

La prochaine exposition de l'Hermitage offre un panorama complet de l'âge d'or de l'aquarelle anglaise.



R.P. Bonington, 1826: la statue équestre de Colleoni à Venise.

Dès le 22 janvier, la Fondation de l'Hermitage nous propose d'entrer dans le monde intime et subtil de l'aquarelle anglaise. Avec de nombreuses œuvres qui n'ont jamais été montrées au public.

Tout d'abord utilisée principalement par les peintres de vues topographiques, qui s'en servaient pour colorier leurs dessins, l'aquarelle acquiert ses lettres de noblesse à la fin du XVIII^e siècle. Dès lors, les aquarellistes

développent une vision propre à ce mode d'expression et vont jouer un rôle fondamental dans le développement de l'art du paysage. En Grande-Bretagne, cette technique a connu, au cours du XIX^e siècle, un essor sans pareil, à tel point qu'elle était qualifiée alors d'«art national».

67 artistes illustrent la production de cette époque. Pittoresque, romantique ou topographique, décrivant l'Angleterre, l'Italie ou l'Orient, le paysage est à l'honneur sous toutes ses formes. Mais les autres thèmes ne sont pas pour autant oubliés: scènes de genre, descriptions historiques et natures mortes complètent notre vision de cette période exceptionnelle.

D.G.

Animations

Du 22 janvier au 24 mai 1999, une série d'entretiens thématiques sont proposés les mercredis de 12h30 à 13h:

- 17 février: *Turner aquarelliste*
- 10 mars: *La lumière de l'Orient*
- 31 mars: *Le paysage et le sublime au XIX^e siècle*
- 21 avril: *Le voyage en Italie*
- 12 mai: *David Cox: un génie dans l'ombre de Turner.*

Des visites commentées ont lieu le jeudi à 18h30, le dimanche à 15h et sur demande.



CONSEIL D'ETAT

Principales décisions du 23 décembre 1998

Réclamation de droit public contre l'imposition de contribuables vaudois par le canton de Genève

Le Conseil d'Etat vaudois a décidé de déposer une réclamation de droit public devant le Tribunal fédéral, afin qu'il tranche le différend opposant les cantons de Vaud et de Genève au sujet de l'imposition des contribuables vaudois travaillant à Genève. Parallèlement, il invite la Conférence des gouvernements cantonaux à débattre du problème posé par la démarche genevoise, et propose au Conseil d'Etat genevois des mesures concrètes permettant de relancer la coopération entre les deux cantons.

Charles Favre, chef du Département des finances, 021/ 316 20 01

Participation du Canton au capital de la BCV: la compétence reste au Conseil d'Etat

Selon un avis du Service de justice et législation, qui rassemble l'essentiel des investigations et des communications faites à ce sujet ces dernières semaines, le principe du référendum financier approuvé le 29 novembre dernier par le peuple vaudois n'a pas d'effet sur la répartition des compétences quant à la participation du Canton aux augmentations de capital de la Banque cantonale vaudoise. Selon la loi cantonale sur les finances, le Conseil d'Etat est seul compétent pour les décisions concernant la participation au capital des entreprises économiques d'intérêt général. En prenant acte de cet avis, le Conseil d'Etat constate que la récente décision sur la participation du Canton à l'augmentation du capital de la BCV ne relève pas de la compétence du Grand Conseil, et n'est par conséquent pas soumise au référendum financier.

SJL, Jean-Paul Jubin, conseiller juridique, 021/ 316 45 44

Théâtre

Grange de Dorigny. *SURCA: 1917, une génération dans l'ouragan.* Par la Compagnie Angledange. Mise en scène Andrea Novicov. Jusqu'au 17 janvier (ma-me-je 19 heures; ve-sa 20 h 30; di 17h).

Kléber-Méleau. *Amphitryon 38*, de Jean Giraudoux. Mise en scène Philippe Mentha. Du 19 janvier au 21 février (ma-me-je 19h; ve-sa 20h30; di 17h30).

Arsenic. *Désir sous les ormes*, d'Eugène O'Neill. Mise en scène Martine Charlet (ma-me-sa 19h; je-ve 20 h 30; di 17h; service de garderie gratuit sur réservation).

Musique

Les concerts de musique ancienne de Saint-Laurent et de l'Evêché:

Eglise Saint-Laurent. Œuvres de Scarlatti, Legrenzi, Gasparini, Cesti. Cristina Presutti, soprano, et Jesper Christensen, clavicin. Vendredi 22 janvier, 20h30.

Musée historique de l'Ancien Evêché.

Récital de clavecin. Œuvres de Chambonnières, Le Bègue, Muffat, Bach, interprétées par Dorota Cybulska. Samedi 23 janvier, 17h30.

Métropole. *Gabriel Fauré: masques et bergamasques op. 112; W.A. Mozart, concerto pour violon No 5 en la majeur K. 219; A. Honegger, symphonie No 4 «Delicia basilienses».* Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Marcello Viotti, soliste Leila Josefowicz. Lundi 18 janvier, 20h30 et mardi 19 janvier, 20h.

Cave Chorus. *François Allaz-Spatters.* Samedi 16 janvier, 21h30.

EJMA. *Claudio Rugo 7tet.* Mercredi 20 janvier, 21h.

Danse

Octogone. *Carte blanche à Marie-Claude Pietragalla.* Jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23 janvier, 20h30.

Expositions

Forum de l'Hôtel de Ville. *Photos de classe.* Exposition réalisée avec l'Ecole des arts appliqués de Vevey. Jusqu'au 23 janvier (lu-ve 10h-18h30; sa 9h-17h).

Ecole cantonale d'art de Lausanne. *Alberto Sartoris, «Polychromies sérigraphiques».* Jusqu'au 15 janvier (lu-ve 8h-17h).

Galerie Espace Flon. *The Group: the voices from Tokyo.* Jusqu'au 23 janvier (me-ve 14h30-19h; sa 14h-17h).